

Séance du jeudi 23 avril 2026
Délibération N° DE_027_2026

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
33	27	30
Date de la convocation :		
Pour	Contre	Abstention
30	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le vingt-trois avril deux mille vingt-six, à 17 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle des associations RIEUTORT-DE-RANDON), sous la présidence de Francis SAINT-LEGER.

Présents : Lucien ALIBERT Françoise BLANC Vincent CHARDON Rolande CHAUDESAIGUES Francis DELOR Floriane GACHON Gisèle GERBAL Fabrice HANQUEZ Philippe HEBRARD Lydie JOURDAN Guillaume MARTIN Jacqueline LIZZANA Francis GIBERT Didier MATHIEU Christophe RICOU Sébastien ROL Christian PASCON Claude ROLLAND Krystelle PONTIER Serge ROMIEU Murielle TEISSEDRE Alain RAYNALDY Eric ROUX Julien TUFFERY Francis SAINT-LEGER Pierre-Emile SYLVAIN Chrystel VALLY

Représentés : Anaïs AMALRIC représentée par Sébastien ROL Joëlle MALAVIELLE représentée par Claude ROLLAND Jean-Claude TOIRON représenté par Christian PASCON

Absents et Excusés : Maxime ATGER Franck BACHELARD Jean-Luc GOAREGUER suppléé par Chrystel VALLY Auxane MONTEIL

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Jacqueline LIZZANA est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

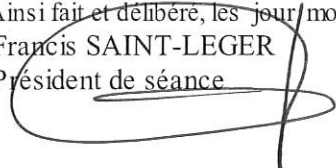
Objet : VOTE DU BUDGET ASSAINISSEMENT 2026

Le Président présente le budget primitif 2026 du BUDGET ASSAINISSEMENT arrêté, tant en dépenses qu'en recette, à la somme de : **326 769,10 €** à la section de fonctionnement et **1 079 937,80 €** à la section d'investissement.

Où cet exposé et après avoir délibéré, le conseil communautaire approuve à l'unanimité le budget primitif du BUDGET ASSAINISSEMENT 2026.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Francis SAINT-LEGER
Président de séance




Jacqueline LIZZANA
Secrétaire de séance



Date de transmission de l'acte: 04/05/2026

Date de réception de l'AR: 04/05/2026

048-200069102-DE_027_2026-DE

AGEDI

DE_027_2026